

## **1. Présences**

**Présidence** : Pierre Muhlemann

**Comité** : Pierre-Olivier Aragno, Julien Chautems, Jean-Claude Chautems, Frédéric Cuche, Richard Jost, Paul-Etienne Montandon, Pierre Muhlemann, David Perniceni, Denis Robert et Clément Zill

**Membres** : Blaise Geiser (Parcours de l'eau), Steve Gobert (Maison Rousseau), Pierre Hirschy, Michel Jaquet, Roland Stettler, André Tièche ainsi que Michel Kohler et Sylvain Piaget (vérificateurs).

**Excusés** : Jean-Michel Buschini (Commune de Boudry), Commune de Rochefort, Karim Homayoun, Vincent Matthey, Marc Robert (Syndicat forestier) et Tell Guillaume.

## **Bienvenue**

Notre Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette assemblée. Celle-ci n'a à nouveau pas lieu dans sa salle habituelle car, vu le nombre de personnes annoncées (18), il n'était pas possible de nous réunir dans notre salle de la Maison Rousseau.

## **2. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2021**

Pas de remarques concernant ce PV et il est accepté à l'unanimité.

## **3. Rapport du président**

Notre président a participé à plusieurs séances dont celles concernant le parcage des véhicules dans les secteurs des Gorges de l'Areuse et du Creux-du-Van.

Il a également été présent à diverses assemblées générales, dont celle de Neuchâtel Rando.

Des rencontres ont eu lieu avec le géologue cantonal, Viteos, ainsi qu'avec des entreprises de génie civil afin d'évaluer le montant qui sera nécessaire au remplacement des barrières du secteur du Gor.

Pierre est en fait satisfait de sa nouvelle fonction et a beaucoup de plaisir à œuvrer pour notre société.

## **4. Rapport des responsables des travaux**

Tell Guillaume étant excusé, c'est Julien Chautems qui nous fait un compte rendu de ce qui a été entrepris depuis notre dernière Assemblée Générale.

Les travaux qui devaient être effectués déjà en 2020 avec l'aide de la Protection Civile du Littoral sur le secteur de Cuchemanteau ont à nouveau été repoussés. Il a été décidé de procéder, avec l'aide des cantonniers, à une remise en état provisoire de la barrière ainsi qu'au redressement de plusieurs marches. Un remplacement complet sera fait en fonction de la disponibilité de la PC.

La question de la gestion des déchets est abordée. S'il n'y a pas trop de problème le long des sentiers, c'est parfois le cas aux emplacements de pique-nique et à l'hôtel de la Truite, où les randonneurs ont tendance à déposer leurs déchets. La commune de Boudry sera contactée afin qu'une poubelle soit posée le long du sentier, près de l'hôtel.

Un rapport complet et détaillé des travaux effectués en 2021 a été remis aux membres du comité par notre mandataire.

## **5. Rapport du responsable administratif**

Fait réjouissant ! Nous sommes 20 à notre assemblée générale et c'est pour cette raison que nous n'avons pas pu nous réunir à la Maison Rousseau, dans la salle habituelle !

Notre société se trouve à un tournant car... en fonction des quelques futurs changements aux statuts que nous aborderons au point 9, les membres seront convoqués, non plus par la feuille officielle... que plus personne ne lit, mais par courrier avec l'envoi des cotisations... soit environ 1 mois avant l'assemblée générale.

Imaginez que tous les membres participent à notre assemblée... nous serions cette année 2005 !

Il faudra trouver des solutions et quelques traditions ancestrales devront certainement être modifiées !

Nous avons donc, à la fin de l'année 2021, 2005 membres et 370 donateurs enregistrés, ce qui représente l'envoi de 2375 sollicitations en vue d'obtenir un soutien financier.

Chaque année, nous constatons une diminution d'environ 200 membres. Ayant souvent des contacts avec les caissiers d'autres sociétés, il apparaît que quasiment toutes les associations rencontrent le même problème.

Autre petit souci cette année : le logiciel qui comprend la gestion des adresses, l'envoi de correspondance groupée, la facturation et la comptabilité, ne sera plus mis à jour et donc pas adapté aux nouveaux BV avec QR codes qui seront obligatoires depuis septembre.

Pour l'instant d'autres logiciels sont testés et toutes les opérations seront faites à double cette année pour éviter tout problème.

Pour ne pas mettre en péril notre situation financière, il a été décidé, lors de la dernière assemblée générale, de passer le montant minimum de la cotisation de 20.- à 25.- francs pour les membres individuels et de maintenir la cotisation famille à 30.- francs.

## **6. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes**

Les comptes sont présentés à l'assemblée et mis en discussion. Ils présentent un bénéfice de 9'246.- francs. Après avoir été déclarés conformes par les vérificateurs, ils sont acceptés à l'unanimité.

## **7. Projets et budget**

Notre président est d'avis que nous devrions constituer une réserve confortable (environ 50'000.- francs) afin de pouvoir s'assurer les liquidités nécessaires en cas de travaux conséquents, prévus ou imprévus. Le bénéfice réalisé en 2021 est un premier petit pas dans cette direction.

Des demandes d'offres ont été faites pour remplacer l'intégralité de la barrière du secteur du Gor mais nous n'avons aucun retour pour l'instant.

Pour les autres projets, cela dépendra principalement de la disponibilité de la PC et de l'équipe des cantonniers de Couvet. Le projet de remplacement des panneaux d'information situés à différents endroits des Gorges sera repris.

Le Budget proposé est accepté à l'unanimité.

## **8. Admissions / démissions au Comité et élection des vérificateurs**

Clément Zill nous a fait part l'année dernière déjà de son désir de quitter le comité.

Clément est entré au comité en 2008 et a remplacé Pierre Brossin.

Pour les Gorges de l'Areuse, il a toujours été présent avec son épouse Nicole lors des journées de présentation de notre société, et là... chaque fois qu'il tombait sur un de ses anciens élèves, c'était à coup sûr un nouveau membre assuré !

Clément remercie le comité et se dit impressionné par le nombre de dossiers à gérer. Il reste à disposition pour des coups de main et remettre en place la pierre suspendue !!

**Election des vérificateurs de comptes** : Personne n'étant intéressé à les remplacer, Michel Kohler et Sylvain Piaget acceptent leur réélection.

## **9. Modification des statuts**

Un toilettage de nos statuts était devenu nécessaire et notre président les passe en revue. Les membres du comité ont déjà pu donner leur avis lors d'une précédente séance et les membres présents à cette assemblée générale acceptent les changements proposés à l'unanimité.

## **10. Divers**

Blaise Geiser nous informe que le parcours de l'eau sera inauguré le 11 juin. Des panneaux seront posés à l'usine du Chanet pour informer les randonneurs.

Frédéric Cuche nous informe que le 30 juin, l'humoriste Benjamin Cuche animera le site de Champ-du-Moulin.

Pour Roland Stettler, il y a des endroits qu'il faut tenter de préserver et il regrette la publicité faite dans la revue du TCS pour la glaciaire de Monlési

La parole n'étant plus demandée, notre président clôt cette assemblée générale en souhaitant à nos membres de belles randonnées dans les Gorges de l'Areuse mais également dans les autres endroits magnifiques de notre canton.

Champ-du-Moulin, le 2 avril 2022

J.-Cl. Chautems, secrétaire